

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

Agence de la biomédecine

Décision n° 2011-34 du 4 novembre 2011 portant renouvellement de la composition du conseil scientifique du réseau épidémiologie et information en néphrologie de l'Agence de la biomédecine

NOR : ETSB1130881S

La directrice générale de l'Agence de la biomédecine,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1418-1 et suivants et R. 1418-1 et suivants ;

Vu la décision n° 2007-20 et 21 du 15 novembre 2007 portant création et composition auprès de la directrice générale de l'Agence de la biomédecine du conseil scientifique du réseau épidémiologie et information en néphrologie ;

Vu les décisions n° 2010-15 du 7 septembre 2010 et n° 2011-20 du 1^{er} juillet 2011 portant modification de la composition du conseil du conseil scientifique du réseau épidémiologie et information en néphrologie placé auprès du directeur général de l'Agence de la biomédecine ;

Vu les résultats du scrutin au 26 octobre 2011,

Décide :

Article 1^{er}

Le conseil scientifique du réseau épidémiologie et information en néphrologie (REIN) est composé de :

Pr Aublet-Cuvelier (Bruno), DIM, CHU, Clermont-Ferrand, représentant élu des épidémiologistes du REIN ;

Pr Briançon (Serge), service d'épidémiologie et évaluation cliniques, CHU, Nancy, personnalité qualifiée désignée par le directeur général de l'Agence de la biomédecine ;

Dr Chantrel (François), service de néphrologie, Hôpitaux civils de Colmar, représentant élu des coordinateurs du REIN ;

Dr de Cornelissen (François), néphrologie-dialyse, clinique Les Genêts, Narbonne, représentant élu des coordinateurs du REIN ;

Dr Deloumeaux (Jacqueline), DIM, CHU Les Abymes, représentant élu des épidémiologistes du REIN ;

Pr Frimat (Luc), service de néphrologie-transplantation, CHU, Nancy représentant élu des coordinateurs du REIN ;

Dr Gentile (Stéphanie), département de santé publique, Assistance publique-hôpitaux de Marseille, représentant élu des épidémiologistes du REIN ;

Pr Hannedouche (Thierry), service de néphrologie, CHU, Strasbourg, représentant désigné par la Société francophone de dialyse ;

Dr Joly (Dominique), néphrologie, hôpital Necker, Assistance publique des hôpitaux de Paris, personnalité qualifiée désignée par le directeur général de l'Agence de la biomédecine ;

Dr Kolko-Labadens (Anne), néphrologie-dialyse, AURA Paris, représentant élu des coordinateurs du REIN ;

Pr Labeeuw (Michel), service de néphrologie, centre hospitalier Lyon-Sud, Pierre-Bénite, représentant élu des coordinateurs du REIN ;

Dr Lobbedez (Thierry), service de néphrologie, CHU, Caen, représentant désigné par le registre de dialyse péritonéale de langue française ;

Dr Monnet (Élisabeth), CHU, Besançon, représentant élu des épidémiologistes du REIN ;

M. Pollet (Jean-Michel), 105, rue Jules-Ferry, 62400 Béthune, représentant désigné par la FNAIR ;

Pr Rieu (Philippe), service de néphrologie-transplantation, CHU, Reims, représentant désigné par la Société de néphrologie ;

Dr Harambat (Jérôme), néphrologie pédiatrique, CHU, Bordeaux, représentant désigné par la Société de néphrologie pédiatrique ;

Pr Mourad (Georges), service de néphrologie-transplantation, CHU, Montpellier, représentant désigné par la Société francophone de transplantation ;

Pr Vigneau (Cécile), service de néphrologie-transplantation, CHU, Rennes, représentant élu des coordinateurs du REIN.

Article 2

Le directeur général adjoint chargé des ressources de l'Agence de la biomédecine est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère du travail, de l'emploi et de la santé.

Fait le 4 novembre 2011.

La directrice générale,
E. PRADA BORDENAVE